

Sommaire

ÉDITORIAL

- Claude PRUDHOMME 3 Mission et colonisation dans les empires espagnol et portugais. Une globalisation sous-estimée ?

DOSSIER

Les relations Église - État dans les empires ibériques (milieu du ^{xx}e siècle - années 1930)

Dirigé par Xavier Huetz de Lempis

- Xavier HUETZ DE LEMPS 9 Introduction
- Claude PRUDHOMME 17 Missions catholiques et *padroado* portugais
Pour de nouvelles approches
- Adriam CAMACHO DOMÍNGUEZ 37 Les reconfigurations des relations entre le pouvoir
colonial et l'Église catholique à Cuba (1789-1898)
- María-Dolores Elizalde PÉREZ-GRUESO et Xavier HUETZ DE LEMPS 55 Le sabre, le goupillon et la révolution
Les ordres missionnaires et la réforme du système
colonial espagnol aux Philippines (années 1860-1898)
- Miguel BANDEIRA JERÓNIMO 77 Missions d'Empire. Politique et religion dans les
nouveaux Brésils d'Afrique (1860-1890).
- Hugo GONÇALVES DORES 95 La séparation de l'Église et de l'État dans l'Empire
portugais. Des limitations d'un principe essentiel
de la Première République (1911-1919)
- Gonzalo ÁLVAREZ CHILLIDA 115 Les Missions clarétaines et l'administration
coloniale en Guinée espagnole.
Une relation conflictuelle (1883-1930).

VARIA

- Salvador EYEZO'O 135 Politique coloniale, compétition missionnaire et division du territoire en zones confessionnelles

CHRONIQUES

Comptes rendus de colloques

- Bruno Béthouart 163 «Les religions dans la rue»
23^e session du Carrefour d'histoire religieuse
Nantes, 9-12 juillet 2014

Programmes 2014-2015

- 167 Autour du religieux et de la laïcité

LECTURES

- Collectif 177 Présentation de thèse
Collectif 182 Comptes rendus d'Ouvrages

191 Résumés / Abstracts

Les Missions clarétaines et l'administration coloniale en Guinée espagnole.

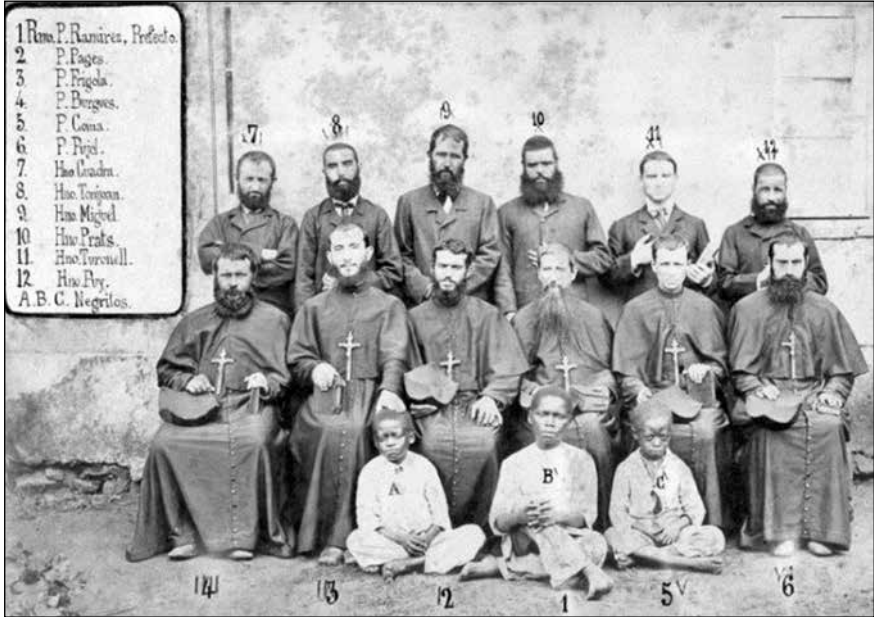
Une relation conflictuelle (1883-1930).

GONZALO ÁLVAREZ CHILLIDA

Universidad Complutense de Madrid

En 1882, face aux visées expansionnistes de la France et de l'Allemagne dans la zone du golfe du Biafra, le gouvernement libéral de Sagasta s'intéresse à nouveau à la petite colonie de Fernando Poo, et il décide de renforcer l'activité des Missions en envoyant une nouvelle congrégation pour remplacer les Jésuites qui avait fait échouer entre 1858 et 1872. La jeune Congrégation des Fils du Cœur Immaculé de Marie (Clarétains, du nom de son fondateur *Antonio María Claret y Clarà*), en accord avec la *Propaganda Fide*, relève le défi. Arrivés dans leur nouvelle terre de mission au mois de novembre 1883, ils ont, deux ans plus tard, fondé plusieurs missions et planté le drapeau espagnol en trois points que les puissances citées plus haut ambitionnent : le cap San Juan et la petite île de Corisco, situés près de l'estuaire de la rivière Muni, et l'île de Annobón¹.

1. Jacint CREUS BOIXADERAS, *Action missionnaire en Guinée Équatoriale, 1858-1910. Perplexités et naïvetés à l'aube de la colonisation*, thèse de doctorat de l'Université Paris VII, 1998 ; Miquel VILARÓ I GÜELL, *La colonización de la cruz en la Guinea Española*, Barcelone, Ceiba, 2001 (livre électronique).



Première expédition des Clarétains à Fernando Poo, 1883

Une Mission d'État

Après la Restauration des Bourbons, l'article 11 de la constitution de 1876 proclame la religion catholique comme religion de l'État. Si ce dernier est obligé d'apporter son soutien à l'Église, il doit également respecter la liberté de conscience et tolérer le culte privé d'autres religions. Ce n'est ni la totale liberté de culte autorisée par la constitution de 1869, ni l'unité catholique (l'exclusion de toute autre confession religieuse) du règne d'Isabel II. De ce fait, l'Église reçoit de larges privilèges qui sont contestés tant par les milieux laïques que par le clergé qui les juge insuffisants. Le Concordat de 1851 reste en vigueur, alors qu'il imposait l'unité catholique, un principe que la constitution de 1876 ne reconnaît pas. Le concordat autorise le Roi (et son gouvernement) à contrôler la nomination des évêques (mais pas, bien évidemment, celle des préfets et des vicaires apostoliques des missions), et les prêtres et les évêques obtiennent le statut de «fonctionnaires publics investis d'autorité». Les archevêques sont sénateurs de droit. La hiérarchie ecclésiastique assiste aux cérémonies officielles de l'État qui, en général, incluent des actes religieux et les autorités civiles, les souverains en premier lieu, participent aux grandes célébrations religieuses. Le clergé est représenté dans les innombrables conseils officiels, nationaux et locaux. Les biens du clergé régulier et séculier sont exemptés de l'impôt. L'enseignement du catéchisme est obligatoire dans les écoles publiques, tandis que de nombreux ordres religieux multiplient leurs établissements scolaires dans

tout le pays. Les cimetières sont directement contrôlés par le clergé, qui décide de qui peut ou ne peut pas y être enterré. Les dépouilles des exclus, non catholiques ou baptisés considérés comme étant sortis de l'Église, sont inhumés, de façon humiliante, en dehors du cimetière, sauf dans les villes d'une certaine importance².

Tous ces privilèges accordés par le Concordat de 1851 sont étendus, à l'identique, à la colonie guinéenne. L'administration coloniale verse un salaire aux missionnaires des deux sexes, prend en charge les voyages en métropole, entretient les bâtiments religieux consacrés au culte ou à l'enseignement et il subventionne, partiellement, les frais des élèves internes.

Si les gouverneurs et les autorités métropolitaines se font prier pour satisfaire les demandes constantes de la Mission d'augmentation des subventions, ils se montrent assez généreux lorsqu'il s'agit de leur concéder gratuitement des propriétés rurales que les missionnaires exploitent grâce à des ouvriers contractuels ou grâce au travail – gratuit – des élèves scolarisés. Les familles qui s'installent dans les nouveaux villages catholiques fondés près des missions bénéficient aussi de concessions foncières³.

Le statut organique de la colonie, en date du 17 février 1888, stipule que le Supérieur de la Mission clarétaine siège au Conseil des Autorités (*Junta de Autoridades*, art. 2) et le Préfet apostolique au Conseil sanitaire (*Junta de Sanidad*, art. 5). L'article 4 stipule que «le culte, les pratiques spirituelles ainsi que l'instruction et l'éducation des autochtones sont à la charge» des Clarétains et des Conceptionnistes, formulation qui semble écarter une éventuelle tolérance religieuse en matière d'enseignement. Le statut du 11 juillet 1904 donne une impulsion à la colonisation grâce à l'acquisition d'un territoire sur le continent par le traité de 1900 signé avec la France. Ce document ne mentionne



*Antonio María Claret (1807-1870),
fondateur des Fils du Cœur Immaculé
de Marie (les Clarétains)
Photographie de Jean Laurent, 1862
(source : Wikipédia)*

2. William J. CALLAHAN, *La Iglesia católica en España (1875-2002)*, Barcelone, Crítica, 2002, p. 35-55 et 141-146.

3. J. CREUS, *op. cit.*, p. 388-398.

pas explicitement les Clarétains mais «les missions subventionnées par l'État», pourtant elles sont, de fait, clarétaines. Le supérieur est toujours membre du Conseil des Autorités (art. 9), tandis que le vicaire apostolique (auparavant préfet) ou son représentant est membre du Conseil des Habitants de la capitale (*Consejo de Vecinos*, art. 14) et, surtout, président du nouveau Patronage des Indigènes (*Patronato de Indígenas*), institué «avec l'aide des Missions» pour mettre sous tutelle les Africains, du fait de leur incapacité juridique et pour développer «leur culture et leur sens moral [...] et leur adhésion à l'Espagne» (art. 34). Le culte catholique est confié aux «Missions autorisées par l'État» et pas uniquement à celle qu'il subventionne. L'État continue à financer les écoles des Missions, mais il prévoit aussi de construire des écoles publiques (art. 25). Le statut stipule que les droits constitutionnels et les codes juridiques, même s'ils peuvent être adaptés aux circonstances par des «dispositions complémentaires (art. 27), sont en vigueur dans la colonie et la tolérance religieuse est réaffirmée :

«Personne ne pourra être inquiété pour ses opinions ou ses pratiques, us et coutumes en matière de religion, à condition que la morale soit respectée» (art. 28)⁴.

Contre les prétentions des missionnaires, le gouvernement du conservateur Maura défend ainsi la tolérance religieuse et prend en compte aussi bien les autochtones encore païens que, pour maintenir de bonnes relations avec Londres et Washington, les missions méthodistes britanniques et presbytériennes américaines.

Un catholicisme intransigeant et patriotique

À l'époque, le catholicisme des Clarétains est intransigeant, antilibéral et ardemment patriote, puisqu'il identifie Espagne et foi catholique. Évangéliser, civiliser et hispaniser ne font qu'un. Les Clarétains envisagent la domination coloniale comme un processus extrêmement long qui finira, sans doute, par incorporer à la Patrie des Africains parfaitement civilisés, christianisés et hispanisés, respectueux de l'ordre hiérarchique et des autorités, et dont les bras dociles seront mis à disposition de l'économie de marché. Cette métamorphose suppose la destruction la plus totale possible des cultures africaines, qu'ils imaginent dominées par Satan, et, en particulier par l'éradication du culte des ancêtres, de la polygamie et de la traite des femmes nubiles. Ils sont persuadés de pouvoir sortir les Africains de leur supposée infériorité culturelle, même si, pour certains, cette infériorité est innée au point que «nos indigènes [...] restent de

4. Sur les dispositions officielles en vigueur dans la colonie guinéenne, voir Agustín MIRANDA JUNCO, *Leyes coloniales*, Madrid, Impr. Sucesores de Rivadeneyra, 1945.

perpétuels enfants qui doivent être gouvernés comme tels»⁵.

Dans leurs publications, les Clarétains mettent l'accent sur leur héroïque et «fécond» travail de mission, synonyme de «grandeur et de gloire de la Mère Patrie»⁶. Cette «auto-propagande» a pour but de mobiliser les soutiens pécuniaires et politiques des fidèles métropolitains comme des autorités et de faire taire les critiques en provenance de la colonie, y compris celles formulées par de nombreux



Timbre espagnol, 1924
(source : Wikipédia)

gouverneurs. Pourtant, leur patriotisme et leur défense de la domination coloniale sont sans nul doute sincères. Ils en apportent la preuve lors des querelles qui les opposent aux Spiritains français et à la *Propaganda Fide* au sujet du territoire continental du Río Muni. En 1900, quand l'Espagne l'obtient des mains de la France, le gouvernement espagnol doit accepter que les missionnaires français restent à Bata, la ville principale, parce que l'indemnisation exigée par la France en compensation des édifices et des terrains de la Mission est exorbitante. Ces Spiritains enseignent en espagnol et ils sont soumis à l'autorité du vicaire apostolique de la capitale de la colonie, Santa Isabel. Leurs relations avec l'administration coloniale sont bonnes, mais ils subissent des pressions constantes de la Mission clarétaine pour qu'ils quittent le territoire, au point qu'ils finissent par le faire en 1919. Cette même année, les Pallotins allemands chassés du Cameroun demandent l'autorisation de Rome pour s'installer dans la partie continentale de la Guinée espagnole, mais les Clarétains s'y opposent avec succès, alors même qu'ils manquent de missionnaires pour évangéliser ce territoire⁷.

Dans leur travail de sape des cultures africaines, les Clarétains pensent que la meilleure tactique est d'enrôler des garçons et des filles autochtones pour les former dans des internats et, par la suite, de les marier entre eux, donnant naissance à des villages proches des missions,

5. *La Guinea Española*, 10-9-1917, p. 193-195.

6. *La Guinea Española*, 28-1-1907, p. 73-74.

7. J. CREUS, *op. cit.*, p. 340-359 ; M. VILARÓ, *op. cit.*, p. 215-219. Claude PRUDHOMME, *Stratégie missionnaire du Saint Siège sous Léon XIII (1878-1903). Centralisation romaine et défis culturels*, Rome, École Française de Rome, 1994, p. 309 ; Archivio Storico de la Sacra Congregazione de Propaganda Fide, Rome, Nuova Serie (ASCPF) : P. Roseros, 1-5-1915 (vol. 535, f. 632) et González à Van Rossum, 29-3-1922 (v. 777, f. 463) ; Archivio de la Curia Claretiana, Roma, Sección E Serie GF (Acc) : González à Van Rossum, 12-11-1928 (carton (c.) 11, dossier (d.) 2, f. 33).

peuplés de familles catholiques assujetties à une discipline stricte quant aux horaires de travail et de prière. Le converti est ainsi soustrait à l'influence néfaste de son environnement social et familial, ainsi qu'à celle des colons européens, tout aussi corruptrice en particulier pour ce qui concerne la morale sexuelle. Cette stratégie donne de bons résultats pendant les deux dernières décennies du XIX^e siècle, mais, dans la première décennie du siècle suivant, avec l'expansion des plantations de cacaoyers à Fernando Poo, la Garde coloniale, les fonctionnaires coloniaux, les planteurs de cacao (*finqueros*) et les commerçants entrent en contact avec les missions et leurs villages catholiques modèles. Progressivement, l'isolement devient de plus en plus difficile, l'autorité du missionnaire n'est plus absolue et les villages entrent en décadence. Pourtant, les missionnaires ont toujours défendu auprès des autorités l'idée de forcer les insulaires (les Bubis) à abandonner leurs habitats isolés pour les installer dans des villages plus importants. Ce regroupement est censé faciliter le travail de mission comme le contrôle des autorités coloniales. Ainsi, le préfet Coll obtient que l'objectif de promouvoir «la réduction (*reducción*) des indigènes dans des villages» soit consigné dans l'article 22 du statut colonial de 1904⁸. À partir de 1910, face à l'échec de la stratégie des missions-villages, les Clarétains favorisent la fondation, dans les agglomérations, de chapelles dotées d'une école et d'un logement pour accueillir le missionnaire pendant ses visites. Chaque chapelle est confiée à un catéchiste autochtone bien formé. Le nombre des catéchistes passe ainsi de 9 en 1911 à 67 en 1930, dont 14 femmes⁹. Dans la colonie espagnole, comme ailleurs en Afrique, les catéchistes jouent un rôle décisif dans l'expansion du catholicisme.

Léon XIII, comme les Clarétains, veut imposer dans les colonies des pays catholiques la suprématie exclusive de son Église. Il souhaite étendre à toutes les missions un catholicisme romain intransigeant, les normes latines et le modèle européen de la paroisse, bloquant ainsi toutes possibilités d'adaptation du christianisme aux cultures autochtones. Il partage également leur mépris pour les cultures «sauvages» et il est convaincu que la colonisation et le soutien officiel de l'État aux missions sont une opportunité providentielle pour l'expansion missionnaire. Il approuve aussi la distance établie entre les communautés catholiques et le reste de la société autochtone. Malgré tout, pour que l'Église s'enracine dans les territoires de mission, Léon XIII presse les missionnaires de prêcher en langues vernaculaires et de former un clergé local auquel ils confieront peu à peu le gouvernement des Églises nouvelles. Après la Première Guerre mondiale, Benoît XV prend ses

8. J. CREUS, *op. cit.* ; Armengol COLL, *Segunda Memoria de las Misiones de Fernando Poo y sus dependencias*, Madrid, Imp. Ibérica, 1911, p. 144-146 ; *La Guinea Española*, 28-2-1907, p. 89-91, et 25-9-1915, p. 205-206 ; Archivo General de la Administración, Alcalá de Henares (AGA), c. 81/6949, d. 8 : «Memoria del R. P. Prefecto», 30-1-1903.

9. ASCPF, rapports des 28-2-1911 (v. 505, f. 416) et 29-6-30 (v. 1055).

distances avec la colonisation et il demande aux missionnaires «d'éviter les nationalismes», allant jusqu'à qualifier les efforts pour «l'expansion et l'exaltation de la patrie» de «peste affreuse»¹⁰. Les Clarétains de Guinée peuvent, à juste titre, se sentir visés. En effet, ils se montrent peu enthousiastes à l'heure de former un clergé autochtone : le séminaire est ouvert en 1912 et le premier prêtre guinéen est ordonné en 1929. Les vicaires apostoliques, par contre, appuient la formation de la première association de religieuses indigènes parce que la Supérieure des Mères Conceptionnistes leur a fermé les portes de sa congrégation¹¹. Pour ce qui est des langues vernaculaires, les vicaires apostoliques mettent constamment en avant, dans leurs rapports à la *Propaganda Fide*, la publication de grammaires, de dictionnaires, de catéchismes et de livres de prière en langues locales, mais, en réalité, bien peu de missionnaires sont capables de prêcher dans ces langues sans passer par le truchement des catéchistes guinéens. Dans leurs écoles, l'enseignement est exclusivement dispensé en espagnol, non seulement parce que l'administration le leur impose comme ils l'affirment auprès de Rome, mais par choix. Ils se vantent ainsi que, dans leurs écoles, ils ne permettent pas «que l'on parle une autre langue, pas même la langue maternelle [...] et que les infractions à la règle sont punies de pénitences sévères mais modulées»¹². Il ne s'agit pas là seulement de patriotisme. L'imposition du castillan renforce l'assimilation culturelle, un des objectifs centraux du projet missionnaire.

Pour leur part, les autorités espagnoles se méfient de la formation d'un clergé indigène et de l'usage des langues locales. En 1884, elles imposent le castillan comme seule langue d'enseignement, et, en 1912, le gouverneur Barrera dit au Ministère d'État ses réticences à l'égard de l'inauguration du séminaire. À la fin de son mandat, il recommande – avec succès – au gouvernement du dictateur Primo de Rivera, très favorable au catholicisme politique, que l'association des Sœurs Oblates ne soit pas officiellement reconnue¹³. Les gouvernements madrilènes ont sans doute toujours présent à l'esprit le cas philippin où les missionnaires espagnols tout puissants n'avaient pas «espagnolisé» les autochtones afin de rester les interlocuteurs uniques entre les populations colonisées et les autorités coloniales. Leur pouvoir économique excessif les avait rendus impopulaires dans de larges couches de la société, mais

10. C. PRUDHOMME, *op.cit.* et Benoît XV, encyclique *Maximum illud*, 30-11-1919.

11. Marcelo ENSEMA, *Joaquín María Sialo, primicia claretiana en Africa*, Chili, Ed. Claretiana Arentina, 2009, et, du même auteur, *La herencia de Imelda Makole. Aproximación a la identidad carismática de las Misioneras de María Inmaculada (MMI)*, Madrid, Publicaciones Claretianas, 2009 ; ASCPF, «Relatio», 27-8-1927 (v. 934b, f. 716) ; ACC, Jutglar a Postius, 12-9-1930 (c. 11, d. 2, f. 37).

12. ASCPF, «Relatio», 15-2-1922 (v. 778, f. 96) ; *La Guinea Española*, 12-2-1907, p.89-91.

13. AGA, c. 81/7728 : manuscrit de Barrera, 1-3-1912 ; M. ENSEMA, *La Herencia, op. cit.* p. 40-45 ; Tomás L. PUJADAS, *La Iglesia en la Guinea Ecuatorial. Fernando Póo*, Madrid, Iris de Paz, 1968, p. 468-469.

également auprès d'un clergé séculier philippin clairement marginalisé au sein de l'Église de la colonie asiatique, prêtres séculiers qui prirent une part active dans les mouvements insurrectionnels dès les événements de Cavite en 1872. Après la perte de Cuba, de Porto-Rico et des Philippines en 1898, de nombreux observateurs, y compris des conservateurs, avaient accusé les ordres missionnaires d'avoir été, par leur despotisme et leur enrichissement démesuré, à l'origine de la rébellion dans l'archipel¹⁴.

Les missions protestantes, motifs de conflit

Sauf sous la Seconde République, tous les gouverneurs de la Guinée espagnole furent des marins ou des militaires. Pendant notre période d'étude, ils sont, à deux exceptions près, des officiers de Marine. Jusqu'en 1910, douze gouverneurs se succèdent, sans compter les intérimaires, avec un mandat de deux ans, même si certains occupent ce poste à plusieurs reprises. Le capitaine de frégate Angel Barrera, en revanche, reste gouverneur de 1910 à 1925 sans interruption. Ses puissants appuis à Madrid lui permettent de se maintenir sous des gouvernements conservateurs comme libéraux, ainsi que sous le régime dictatorial de Primo de Rivera. En 1926, le général Núñez de Prado lui succède et occupe ce poste jusqu'en 1931. Si tous ces gouverneurs ont une formation militaire et des convictions patriotiques, leurs sensibilités politiques et plus encore leur attitude envers les missionnaires varient. Aucun ne remet en cause le caractère catholique de l'État espagnol et ils respectent scrupuleusement le rôle officiel de la Mission. À l'occasion des processions de la Semaine Sainte, de la Fête-Dieu ou de l'Immaculée Conception, par exemple, l'autorité missionnaire se contente de rappeler au gouverneur la date de la célébration à venir, le remerciant par avance, certaine de sa présence ainsi que de celle des autres autorités de la colonie. Le gouverneur donne ensuite l'ordre d'assister à la cérémonie à l'ensemble de ses subordonnés. Par réciprocité, les missionnaires fêtent «avec un grand enthousiasme», le saint patron et l'anniversaire du Roi ou l'arrivée du nouveau gouverneur¹⁵. Cependant, tous les gouverneurs ne parviennent pas à maintenir des relations harmonieuses avec les missionnaires. Certains, mus par un catholicisme militant, secondent avec enthousiasme les initiatives des missionnaires, mais ceux qui ne

14. Josep M. FRADERA, *Colonias para después de un imperio*, Barcelona, Bellaterra, 2005, p. 627-628 ; Manuel PÉREZ LEDESMA, «La sociedad española, la guerra y la derrota», dans Juan PAN-MONTOJO, éd., *Más se perdió en Cuba. España, 1898 y la crisis de fin de siglo*, Madrid, Alianza, 1998, p. 91-149. Voir aussi dans ce dossier la contribution de María-Dolores ELIZALDE et Xavier HUETZ DE LEMPS, «Le sabre, le goupillon et la révolution».

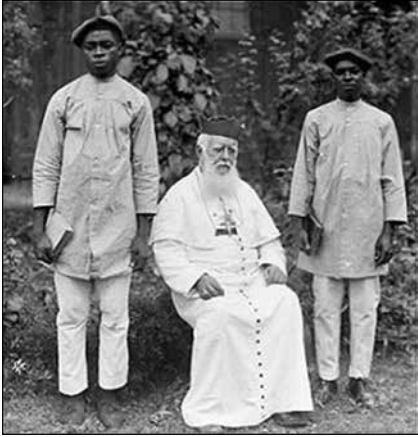
15. AGA, c. 81/7728 : Juanola au gouverneur, 4-6-1901 et c. 81/8145, d. 5 : González au gouverneur et circulaire du 1-4-1931 ; A. COLL, *op. cit.*, p. 87-88 ; J. CREUS, *op. cit.*, p. 294 y 481-482.

peuvent éviter les frictions et les conflits sont nettement plus nombreux, parfois après de cordiales relations initiales. En novembre 1883, le gouverneur Antonio Cano réserve un accueil enthousiaste aux premiers Clarétains. Apprenant qu'on leur a confié l'éducation dans la colonie, il propose au Ministère de l'Outre-Mer de supprimer le poste d'instituteur de l'école des garçons, mais alors que l'affaire suit son cours administratif, le 5 mai 1884, le préfet Ciriaco Ramírez occupe l'école publique, expulse l'instituteur et refuse d'obtempérer lorsque Cano lui ordonne de quitter les lieux. À la fin de ce mois, l'accord du ministère permet d'officialiser le fait accompli, mais Ramírez a, par son geste, déjà montré à la colonie combien pèse son autorité face à celle du gouverneur¹⁶.

Une des premières sources de conflit est l'attitude à adopter face aux missions protestantes. Les Clarétains souhaitent leur expulsion immédiate, comme l'avait décidée le premier gouverneur espagnol en 1858. Lorsque les Clarétains arrivent dans l'île en 1883, les méthodistes de Fernando Poo ont déjà converti des Bubis et leur influence est grande dans la capitale, parmi la population créole qui, tout au long du XIX^e siècle, est venue des colonies britanniques. Cette élite des *Fernandinos* est riche, anglophone et anglophile, occidentalisée et chrétienne. Les missionnaires cherchent à convaincre les autorités espagnoles de combattre les méthodistes parce qu'ils travailleraient contre les intérêts de l'Espagne en promouvant l'anglais et la loyauté à l'Angleterre. D'emblée, ils unissent ainsi patriotisme et religion.

Le successeur de Cano, José Montes de Oca, un catholique intransigeant, est également partisan de l'expulsion et, en 1879, lors d'un précédent mandat, il avait déjà tenté de fermer les écoles des missions méthodistes, mais Madrid l'avait alors désavoué. En 1885, quand il reçoit l'ordre d'appliquer l'article 11 de la constitution «avec la prudence nécessaire pour ne pas susciter de conflits internationaux», il intime l'ordre aux protestants de supprimer les cloches de leurs temples, de proscrire toute emblème, de chanter assez bas pour ne pas être entendus de la rue et de ne pas organiser de cérémonies funéraires, y compris dans leur propre cimetière, tant que ce dernier n'aura pas été ceint de murs. Ces prétextes lui permettent d'arrêter et d'expulser le pasteur Welford. En 1886, devant les protestations diplomatiques des Britanniques, la métropole ordonne le retour à la tolérance antérieure, mais, en 1887, les écoles méthodistes sont fermées puisqu'on les oblige à enseigner exclusivement en castillan. Afin de contraindre la mission protestante à quitter les lieux, Montes de Oca demande alors, vainement cette fois, que les offices religieux se déroulent également en castillan. En 1892, un autre gouverneur ami des Clarétains, Eulogio Merchán, fait la même proposition. En 1890, le gouverneur José Barrasa avait autorisé

16. AGA, c. 81/6956, d. 20 : Cano au ministre, 2-1-1884 et minute de la réponse, 11-3-1884 ; d. 41 : Acta, 31-5-1884 ; A. COLL., *op. cit.*, p. 79 ; J. CREUS, *op. cit.*, p. 276-278.



Armengol Coll (1859-1918)

Prêtre clarétain espagnol, vicaire apostolique de Guinée équatoriale, fondateur en 1909 de la Congrégation des « Missionnaires de Marie Immaculée ». Missionnaire envoyé en Guinée en octobre 1890 comme Préfet apostolique.

Nommé Vicaire apostolique en 1904 et consacré évêque le 19 juin de la même année. A ouvert de nombreuses écoles, fondé la revue

La Guinea Española et publié un livre

Mémoire des missions. En 1899, il participe à la pose de la première pierre de la cathédrale de Santa-Isabel de Fernando Poo (source : www.france-guineeequatoriale.org)

l'ouverture provisoire des écoles méthodistes, à la condition qu'elles s'engagent à enseigner en espagnol, l'anglais devenant une simple matière optionnelle. Merchán ferme l'établissement, alléguant que les instituteurs n'ont pas de diplômes valables pour enseigner dans la colonie. Les protestations britanniques sont cette fois vaines puisque l'article 4 du nouveau statut organique de 1888 confie l'enseignement dans la colonie aux seuls Clarétains. Lorsque, en 1894, le ministère de l'Outre-Mer décide que les protestants pourront pratiquer leur culte en anglais, mais qu'ils devront enseigner en castillan, le gouverneur Puente Bassave rouvre les écoles méthodistes. Peu de temps après, elle sont à nouveau fermées, et son successeur, Alfonso España, propose, toujours sans succès, que l'anglais soit interdit dans les offices religieux. En 1901, les dispositions auxquelles les méthodistes sont soumis à Fernando Poo sont étendues

aux missions presbytériennes du continent, malgré les protestations diplomatiques des Américains. Il faut attendre 1923 pour que les demandes réitérées de réouverture des écoles protestantes, relayées par le gouverneur Barrera, soient acceptées, mais à condition que les enseignements soient conformes aux cursus officiels arrêtés par l'administration coloniale et qu'ils soient dispensés en castillan.

Si les gouverneurs qui appuient les missions méthodistes sont parfaitement conscients qu'elles sont anglophiles, ils désirent par-dessus tout maintenir de bonnes relations avec une élite fernandine, essentielle pour l'économie du pays, qui s'efforce de maintenir de bonnes relations avec les autorités en affirmant sa loyauté envers l'Espagne. Les *Fernandinos* font habilement valoir qu'il est préférable que leurs enfants soient éduqués en espagnol dans des écoles protestantes de la colonie, plutôt qu'ils ne partent faire leurs études dans les colonies britanniques ou à Londres. Pour l'éviter, les autorités coloniales rouvrent en 1896 les écoles publiques de Santa Isabel où les non catholiques qui le souhaitent peuvent recevoir un enseignement religieux. Mais, en 1903,

le préfet Coll, pour lequel la fermeture des écoles protestantes ne suffit pas, demande à Madrid la fermeture des écoles dominicales de catéchèse, où l'on enseigne en anglais la religion protestante et «l'esprit anglais, au détriment de celui de notre patrie». Pour les Clarétains, le protestantisme ne peut être espagnol¹⁷.

La politique indigène

En fin de compte, la cause principale des conflits entre les gouverneurs et les missionnaires réside dans la politique à suivre envers les autochtones. Tous les gouverneurs désirent qu'ils soient «civilisés» et «espagnolisés», et tous apprécient le travail des missionnaires dans ce sens. En revanche, une majorité d'entre eux ne souhaitent pas mécontenter les populations locales en leur imposant des coutumes radicalement différentes des leurs, comme les missionnaires en ont au contraire le projet. Leur objectif prioritaire est de satisfaire la demande en main d'œuvre indispensable au développement de l'économie de marché (les plantations tournées vers l'exportation, les travaux publics, les entreprises occidentales), et c'est la raison pour laquelle ils valorisent le travail pédagogique des missionnaires. Ainsi, le journal *La Guinea Española*, citant les militaires belges ou les vénérées Lois des Indes, défend la nécessité d'employer la contrainte pour imposer la civilisation, pourchasser la sorcellerie, l'idolâtrie, la polygamie, le concubinage et la traite des filles nubiles. Les païens doivent être traités «*fortiter et suaviter*». Les missionnaires demandent aussi aux autorités coloniales de forcer les autochtones à envoyer leurs enfants dans les écoles et les internats catholiques¹⁸.

Les premiers gouverneurs relayent complaisamment l'intransigeance des missionnaires. Le successeur de Montes de Oca, Antonio Moreno de Guerra, signe ainsi plusieurs décrets interdisant la polygamie dans les îles de Corisco et d'Annobón et ordonnant la soumission absolue aux Clarétains, seuls représentants de l'État dans ces îles. À Annobón toute la population est théoriquement baptisée, même si elle pratique une forme de catholicisme «*sui generis*», sans clergé. À Corisco, en revanche, la majorité des habitants sont païens ou protestants¹⁹. Ultérieurement, en avril 1892, le gouverneur

17. AGA, c. 81/6947, d. 6 et 11 ; c. 81/6953, d. 3 ; c. 81/6949, d. 8 : «Memoria del R.P. Prefecto», 30-1-1903 ; J. CREUS, *op. cit.*, p. 425 et 484-493 ; M. VILARÓ, *op. cit.*, p. 147 y 189 ; A. COLL, *op. cit.*, p. 98 ; Heriberto Ramón ALVAREZ GARCÍA, *Historia de la acción cultural en la Guinea Española*, Madrid, IDEA, 1948, p. 392-393.

18. Marcos AJURIA GALLASTEGUI, *La Guinea Española*, 10-6-1917, p. 122-123, et 10-10-1917, p. 217-218 ; AGA, c. 81/6948 : Ramírez, «Estado religioso y moral de los habitantes de la isla de Fernando Poo» ; c. 81/6947, d. 4 : Salvadó, «Memoria sobre la Isla de Corisco», 15-9-1885.

19. J. CREUS, *op. cit.*, p. 502 ; Pedro LUKA N. ANDEKE, *La Bahía de Corisco y la Historia de los Benga*, s.l., La Gaceta de Guinea Ecuatorial, 2005, p. 119-120.

Eulogio Merchán propose que partout où ils sont la seule autorité, les Supérieurs des missions soient considérés comme des délégués du gouverneur. Le Ministère de l'Outre Mer rejette cette mesure, sauf pour Annobón, à cause de son éloignement²⁰. Dans cette île, les missionnaires, avec l'appui d'une petite troupe d'autochtones armés, pourchassent sans relâche les polygames et les concubins, leur infligent des châtiments corporels et détruisent leurs paillotes. Ils forcent les habitants à aller à l'église et à envoyer leurs enfants à l'école. Ils démolissent également les sanctuaires où les *Annoboneses* pratiquent leurs cultes traditionnels. Finalement, prétextant des risques sanitaires, ils ordonnent la construction d'un nouveau village sur une petite esplanade proche de la mission et ils détruisent l'ancien village près de la plage. Mais, en janvier 1895, le gouverneur Puente Bassave, lors d'une visite à Annobón, entend les plaintes des insulaires et il décide de traduire en justice le supérieur de la Mission et le Frère qui dirigeait les troupes irrégulières. Il retire l'autorité civile à la Mission, il interdit les châtiments corporels et il met en place un Conseil de village composé de deux anciens qu'il nomme et de deux autres conseillers choisis par la Mission, aidés par un secrétaire alphabétisé. Par la suite, un délégué du gouverneur est envoyé dans l'île. La disparition de la coercition réduit à néant les efforts de la Mission : l'église comme l'école se vident, le village est reconstruit sur la plage.

Au conflit d'Annobón viennent s'ajouter deux autres cas de châtiments violents. Dans la mission de Batete, un homme résiste aux missionnaires quand ces derniers refusent de lui rendre sa concubine qui s'était réfugiée dans la mission pour fuir les mauvais traitements qu'il lui inflige. Le Supérieur de la Mission dénonce le concubin récalcitrant au brigadier espagnol du détachement de San Carlos qui capture et conduit le prévenu à la mission et, là, lui fait administrer 500 coups de bâton. L'incident survenu à Cabo San Juan est encore plus grave. En l'absence du Supérieur, le Père Puig.gros s'empare d'une autochtone accusée de faire des avances sexuelles aux élèves. Il ordonne à ces derniers d'infliger eux-mêmes deux volées de cents coups de bâtons à l'accusée qui ne survit pas au châtiment. Le gouverneur Puente engage un procès contre le Supérieur de Batete, contre le Père Puig.gros et un Frère qui l'accompagnait au moment des événements. Prétextant une maladie, Puente s'embarque pour l'Espagne le mois suivant, emportant avec lui les dossiers des trois accusations. En avril 1895, l'ancien gouverneur est officiellement mis à pied pour maladie et, en mai, il donne une conférence à l'Ateneo de Madrid pour dénoncer publiquement les agissements des Clarétains. Ces derniers réussissent par la suite à récupérer les dossiers concernant Batete et Annobón, mais pas celui de San Juan qui traîne de tribunal en tribunal jusqu'en 1902, date à laquelle Puig.gros est condamné à huit ans de prison, sans être incarcéré du fait du temps écoulé depuis les faits. Même s'ils l'ont auparavant expulsé de la congrégation, les Clarétains le défendent avec véhémence et mettent

20. AGA, c. 81/6947, d. 10.

en avant toutes sortes de circonstances atténuantes. L'affrontement avec le gouverneur Puente est sans nul doute le plus grave de tous ceux qui ont eu lieu pendant notre période²¹.

L'enrôlement coercitif des garçons et, surtout, des filles bubis est une autre source de conflits. Les missionnaires demandent aux gouverneurs de contraindre les parents, par l'intermédiaire des chefs de village, à envoyer leurs enfants dans les écoles missionnaires voire dans les internats. La discipline très stricte de ces établissements impliquant une séparation presque totale des élèves d'avec leur famille, le mécontentement des populations locales est grand, surtout lorsqu'il s'agit des filles. En effet, ces dernières sont souvent promises à un homme plus âgé qui a déjà payé le prix de la future mariée (*bridewealth*). Les Clarétains assimilent ces engagements à des contrats de vente de jeunes esclaves. La soumission totale de l'épouse à son mari et les châtiments terribles qui sont infligés à la femme adultère, conduisent nombre de jeunes adolescentes bubis à se réfugier dans les missions. Ces phénomènes troublent profondément la société insulaire.

En 1891, le gouverneur Barrasa ordonne à la Mission de rendre les jeunes filles à leurs parents si ces derniers les réclament et, par voie de conséquence, les internats se vident. Pour Barrasa, il faut obliger les parents à envoyer leurs enfants à l'école, mais en régime d'externat et non d'internat. Ce conflit et bien d'autres encore amènent les missionnaires à dénoncer au Ministère et à la *Propaganda Fide* «la persécution» qu'ils subissent de la part d'un gouverneur qu'ils accusent d'être franc-maçon. Alors qu'il occupait son poste depuis un an seulement, les missionnaires parviennent à le faire révoqué. En 1902, ils obtiennent également le renvoi du sous-gouverneur d'Elobey, parce qu'il voulait faire la lumière sur une vente illégale d'armes et de munitions par les missionnaires, ainsi que celui de son successeur parce qu'il était solidaire de son prédécesseur²².

Afin de calmer les tensions engendrées chez les Bubis par les jeunes filles internes ou réfugiées dans la mission, mais que leurs parents ou «acheteurs» réclament, le préfet Coll décide de verser à ces derniers une «rançon» réunie grâce à une campagne de dons parmi les fidèles de la métropole. Une fois «rachetées», ces jeunes filles sont mariées à d'anciens élèves des internats de garçons. Le ministre de l'Outre-Mer ordonne au successeur de Barrasa, Eulogio Merchán, d'appuyer «le rachat des jeunes indigènes qui, ayant fait l'objet d'une transaction étant enfant ne veulent plus appartenir à celui qui les a achetées [...] en les obligeant à se soumettre à la coutume du pays à savoir de les laisser libres une fois qu'ils auront été indemnisés», étant entendu, bien

21. AGA, c. 81/6946, d. 16, 17 y 20 ; Juan José Díaz MATARRANZ, *El Gobierno de José de la Puente y Bassavé en la Guinea Española (1893-1895)*, Vic, Ceiba, 2006 ; J. CREUS, *op. cit.*, p. 502-575 ; A. COLL, *op. cit.*, p. 158-164.

22. J. CREUS, *op. cit.*, p. 442-455 y 484-490 ; AGA, c. 81/6945, d. 21 ; M. VILARÓ, *op. cit.*, p. 179-180.

sûr, que les fonds publics ne seront en aucun cas mis à contribution. Merchán va même jusqu'à organiser, dans la zone de Batete, une expédition punitive contre les villages qui refusent de placer les filles dans les internats tenues par les Sœurs, mais les habitants ont déserté les lieux à l'arrivée des troupes. Peu de temps après, il obtient que Madrid approuve un règlement des internats accueillant les «enfants pauvres, orphelins, abandonnés ou vendus par leurs parents»²³.

En juin 1904, une initiative plus décisive en faveur des écoles clarétaines est prise lorsque le gouverneur intérimaire Juan Montero, puis son successeur titulaire, José Ibarra, arrêtent et conduisent à la capitale, le chef de Moka, Sas, qui avait une influence certaine sur la partie méridionale de Fernando Poo. Sas avait demandé aux Bubis de rompre toute relation avec les missions pour s'opposer au recrutement forcé des enfants scolarisables dans les villages. Sas, était, semble-t-il, très malade au moment de son arrestation avec une cinquantaine de membres de sa famille, femmes et enfants inclus, et il meurt peu de temps après à l'hôpital. Au sein du Conseil des Autorités, le juge de la colonie critique l'expédition et défend l'idée que les mineurs ne peuvent être internés dans les écoles contre la volonté de leurs parents. Selon le gouverneur Montero et le Père Juanola, au contraire, tous les élèves le sont de leur plein gré et ce sont, bien souvent, les parents qui s'opposent par la force à leur vœu. Le Ministre d'État, le conservateur Rodríguez Sampedro, ordonne alors de ne pas placer en internat les filles ou les garçons contre la volonté des parents, mais de les contraindre à l'externat. Il ordonne aussi au gouverneur de mobiliser les chefs autochtones pour qu'ils exercent des pressions sur les parents. Le vicaire apostolique Coll rétorque au ministre que tous les enfants placés en internat sont admis avec le consentement des parents, à l'exception des Bubis qui, eux, viennent de leur plein gré puisque, selon la coutume, ils s'affranchissent de la tutelle parentale à l'âge de huit ans. Toujours selon Coll, le cas des filles est différent puisqu'elles ne peuvent s'émanciper des parents ou des maris, pour beaucoup polygames, qui les ont achetées et ce serait la raison pour laquelle les missionnaires accueillent toutes les filles qui leur demandent asile, tout en indemnisant par la suite les parents et les maris, conformément à l'Ordre Royal de 1892²⁴.

Comme nous l'avons indiqué auparavant, les villages catholiques créés près des missions sont soumis au pouvoir absolu des missionnaires. Ces derniers imposent aux habitants une discipline quasi monacale, ils nomment les chefs locaux et ils expulsent sans ménagement ceux qui n'acceptent pas ce régime théocratique. Curieusement, c'est le gouverneur Barrasa, expulsé plus tard à la demande des missionnaires, qui appuie avec enthousiasme l'établissement du village principal, celui de Batete,

23. AGA, c. 81/6947, d. 9 : le ministre au gouverneur, 9-4-1892 ; CREUS, *op. cit.*, p. 440-478.

24. AGA, c. 81/6273, d. 3, y c. 81/6948.

qui donne des terres aux colons, qui subventionne le front pionnier et qui interdit aux Européens de s'établir dans la zone. Son successeur, Merchán, rebaptise le village du nom de la régente Marie-Christine et il est le parrain de plusieurs mariages des premiers habitants du village²⁵.

Pourtant, l'installation progressive d'Européens près des villages catholiques et la présence des délégués de l'autorité coloniale, affaiblissent le pouvoir total des missionnaires et entraînent un déclin de leurs établissements. En 1907, le gouverneur Luis Ramos-Izquierdo nomme, contre la volonté de la mission, un chef dans le village de Batete avec la volonté explicite de favoriser «le renforcement de l'autorité civile, affaiblie par l'absorption théocratique»²⁶.

En 1913, lorsque les missionnaires tentent contre l'avis de la famille de décider de l'héritage et des enfants d'une autochtone catholique, le gouverneur Barrera dénonce au Ministère «le pouvoir excessif que ces missionnaires prétendent, dans tous les domaines, exercer sur les natifs», «car ils croient pouvoir s'affranchir de toute autorité (celle du juge dans ce cas), y compris dans les affaires qui n'ont rien à voir avec leur Mission spirituelle». Il ajoute, que dans les villages, «ils disposent de tout selon leur bon vouloir», et que, à Batete, «pas une feuille ne bouge sans leur consentement». Deux années auparavant, la fuite des filles placées en internat avait ravivé le conflit entre les Bubis et les collègues des Conceptionnistes. Barrera avait reçu des plaintes au sujet d'élèves retenues contre la volonté de leurs parents, maltraitées, assujetties au travail forcé, mal nourries et très mal logées. Pour les élèves plus âgées, ce «traitement esclavagiste» est aggravé puisque les missionnaires décident qui elles doivent épouser. Barrera parvient à convaincre le Ministère : les élèves plus âgées doivent être libres de quitter l'internat ; pour celles qui restent, les conditions de vie seront dignes et les internes ne pourront être contraintes de travailler comme «des bêtes de somme»²⁷.

Le travail forcé des autochtones, en particulier des Bubis, est une autre pomme de discorde entre les missionnaires et les gouverneurs. Dans les plantations de cacao, la majorité de la main d'œuvre est constituée de travailleurs en provenance du Liberia (les *Krumanes*) et des colonies britanniques. Dans leurs propriétés, les Clarétains font aussi appel à ces travailleurs embauchés le plus souvent de force. Or, le pouvoir colonial avait imposé aux colonisés une prestation obligatoire de travail pendant

25. Armengol COLL., *Misión de María Cristina*, Vic, Ceiba, 1995, p. 43 ; AGA, c. 81/7728 : Juanola au gouverneur, 12-4-1907.

26. Epifanio DOCE, *La Misión de Annobón. Apuntes para su historia*, Impr. E. Castells, 1950, p. 25 ; Luis RAMOS-IZQUIERDO Y VIVAR, *Sobre un asunto relacionado con la Comisaría Regia de las Colonias*, Madrid, Impr. Ducazal, 1909, p. 25.

27. AGA, c. 81/6953, d. 10 : le gouverneur au ministre, 4-3-1913 ; c. 81/6956 : Sección Colonial, 21-2-1912 et le ministre au gouverneur, 29-2-1912 ; c. 81/6956, d. 5, Coll au ministre, 4-8-1912 ; Acc, c. 17, d. 6.

un laps de temps déterminé et sur des chantiers publics. Mais, lorsque la main d'œuvre vient à manquer, les gouverneurs tentent d'obliger les Bubis à travailler temporairement dans des propriétés privées. Comme leur modèle missionnaire est de faire des Bubis de petits propriétaires exploitants de cacao, les Clarétains sont réticents au travail obligatoire dans des propriétés privées, surtout lorsqu'il s'agit de catholiques. Ceci ne veut pas dire qu'ils sont hostiles par principe à toute forme de travail forcé, et ils se vantent de ce que les Bubis ont contribué à la construction des bâtiments de la mission et des voies d'accès à cette dernière. L'imposition de la prestation personnelle de travail fut la seule cause de mésentente avec le très catholique Eulogio Merchán²⁸.

En 1900, le gouverneur Francisco Dueñas rappelle à l'ordre les missionnaires de Banapá parce qu'ils ont accueilli deux travailleurs fang qui auraient fui le continent pour échapper à de mauvais traitements. Pour Dueñas, ces accusations sont sans fondements et les missionnaires ont rédigé de fausses déclarations. À l'époque, Mgr Coll milite pour que les travailleurs ne soient pas injustement punis et que la charge de travail soit proportionnée à leurs forces. Pourtant, lorsque, quelques années plus tard, le gouverneur Barrera tente de combattre les fréquents abus de pouvoir des propriétaires (salaires impayés, rations alimentaires insuffisantes, châtiments corporels), les Clarétains, à la Chambre d'Agriculture, unissent leurs efforts aux opposants au nouveau règlement²⁹. En 1917, un travailleur fang perd connaissance à la suite de nombreux coups de pied administrés par un Frère clarétain. L'autorité coloniale sanctionne ce dernier, mais les Clarétains nient les faits et déclenchent une violente campagne de protestation contre Barrera³⁰.

Les armes de la Mission catholique.

La congrégation clarétaine dispose à Madrid d'un procureur pour défendre ses intérêts auprès du Ministère de l'Outre-Mer, puis, à partir de 1899, du Ministère d'État qui ont tout pouvoir de décision en cas de conflit. Ils ont pu compter sur l'appui inconditionnel de certains gouverneurs mais pas de tous. Ils ont aussi des appuis parmi les fonctionnaires du Ministère, à la Société de Géographie de Madrid, le centre de l'africanisme espagnol, et parmi les hommes politiques catholiques. Dans la colonie, ils sont soutenus à partir de 1903 par *La Guinea Española* et, en métropole, par la presse confessionnelle. À l'évidence, certains gouverneurs hostiles aux missionnaires ont aussi leurs entrées au Ministère.

28. A. COLL, *Segunda memoria, op. cit.*, p. 117-118, 129, 132 et 146 ; J. CREUS, *op. cit.*, p. 473-478.

29. AGA, c. 81/7728 : Dueñas à Azcárraga, 10-12-1900 ; c. 81/6953, d. 6 : Sección Colonial, 12-1-1914 ; A. COLL, *op. cit.*, p. 227 ; ACC : Albanell à Sacristán, 30-8-1913 (c. 8, d. 9, f. 99) et à Luna, 30-11-1913 (c. 8, d. 12, f. 113) ; le vicaire au ministre, 12-3-1914, (c. 6, d. 29, f. 22) et à Luna, 19-9-1914 (c. 8, d. 13, f. 36).

30. ACC, c. 13, d. 5.



Bengas de Corisco à la sortie de la messe, Guinée espagnole, 1910
(source : Wikipédia)

Ainsi, en septembre 1900, le gouverneur Dueñas adresse au Ministre un rapport très dur sur les Clarétains. Très efficaces selon lui dans la mise en valeur de leurs propriétés grâce à la main d'œuvre des élèves, ils le seraient beaucoup moins à l'heure de christianiser et « d'espagnoliser », leur intransigeance les éloignant des Bubis et des Fernandins, tandis que leurs anciens élèves retourneraient à la polygamie et à leurs superstitions. Son successeur, José Ibarra, a la même opinion, ainsi que certains des membres de la Commission royale qui vient, en 1901, délimiter avec les Français le nouveau territoire sur le continent. En 1903, le ministre conservateur Manuel Mariátegui fait la synthèse de ces griefs dans une lettre adressée au procureur Domingo Solá : les Clarétains échouent dans leur mission en dépit de l'investissement massif des pouvoirs publics. C'est la raison pour laquelle le statut de 1904 envisage de changer de congrégation tandis que les missionnaires lancent des campagnes de propagande qui vantent leur réussite tant sur le plan religieux que patriotique³¹.

Le gouverneur Barrera, qui reste en poste pendant quinze ans sans que les Clarétains ne parviennent à l'en empêcher, a des relations très tendues avec les missionnaires. Les pommes de discorde évoquées précédemment expliquent de nombreux conflits, mais d'autres ont pour cause des inimitiés d'origine personnelle. Nombreux sont les documents dans lesquels le gouverneur et les missionnaires s'accusent mutuellement de harcèlement et de manque de respect pour leur autorité respective. L'un de ces conflits, particulièrement grave, concerne

31. M. VILARÓ, *op. cit.*, p. 213-233.

l'activité pastorale. En 1913, Barrera limite l'activité de l'aumônier de l'hôpital, les médecins de l'hôpital s'étant plaints que les discours effrayants qu'il tient sur la mort et l'enfer dépriment et rendent anxieux les malades. Mgr Coll réagit vivement face à ce qu'il considère comme une intromission intolérable dans la mission sacrée du sacerdoce³². En décembre 1922, le vicaire apostolique González, excédé par le gouverneur, l'enjoint, ainsi que le chef de la police, d'interdire une cérémonie que les *Fernandinos* célèbrent la dernière nuit de l'année dans le cimetière catholique sous prétexte qu'il s'agirait d'une profanation sacrilège d'un lieu consacré. Cette démarche suscite immédiatement un immense malaise chez les créoles, bien décidés à manifester leur désapprobation devant la mission. Finalement, Barrera parvient à les convaincre de célébrer cette fête en petit comité et en silence³³.

Pour Mgr González, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. En 1923, il écrit au procureur des Clarétains à Madrid pour lui demander de le délivrer par tous les moyens du gouverneur. Comme rien ne bouge, il s'adresse directement à Rome l'année suivante pour dénoncer «la persécution» que le gouverneur fait subir aux missions. Inquiet, le cardinal préfet de la *Propagande Fide*, Van Rossum, contacte le Secrétaire d'État Gasparri qui, à son tour, alerte le Nonce à Madrid, Tedeschini. Ce dernier consulte le procureur clarétain à Madrid, qui lui remet un rapport approuvé par le Conseil Général de la Congrégation. Étonnement, ce document désavoue le vicaire apostolique González : l'hostilité de Barrera à l'égard de la Mission est bien réelle, mais González l'exagère à cause de ses mauvaises relations personnelles avec le gouverneur. En mars 1925, sachant le gouverneur malade, les missionnaires attendent qu'il soit remplacé. Ils sont aussi au fait des puissants soutiens dont Barrera dispose dans l'entourage du Roi et du dictateur. Mieux vaut donc attendre que de déclarer la guerre. D'autre part, le caractère difficile du vicaire apostolique a engendré des tensions au sein même de la Mission. Au vu de la situation, Tedeschini propose à Rome de formuler une simple demande sollicitant une plus grande protection des missions, mais sans faire allusion au gouverneur. En juin de cette même année, Barrera, malade, rentre en Espagne, et, en décembre, il est officiellement remplacé par le général Núñez de Prado³⁴.

L'offensive de González contre Barrera montre que si les gouverneurs doivent constamment rendre compte au Ministère, en lui adressant des dossiers détaillés et complets, le vicaire apostolique en fait de même, non seulement à destination de Rome mais aussi, par l'intermédiaire de son procureur à Madrid, à sa propre congrégation, car Rome délègue à

32. ACC, c. 17, d. 6 et c. 8, d. 12 ; AGA, c. 81/6953, d. 10.

33. AGA, c. 81/8145, d. 5 ; ACC, c. 13, d. 6.

34. ACC, c. 13, d. 6 ; ASCPF : González à *Propaganda Fide*, 10-11-1924 (v. 837, f. 1036) et 19-11-1925 (v. 934b, f. 694) ; Gasparri à Van Rossum, 20-6-1925 (v. 837, f. 1049) ; Tedeschini à Gasparri, 3-6-1925 (v. 837, f. 1050).

cette dernière des décisions importantes, comme le choix des vicaires apostoliques ou, dans ce cas, la consulte pour connaître la marche à suivre dans le conflit avec Barrera.

Núñez de Prado, qui s'est distingué pendant la guerre du Maroc, a, lui aussi, de très bonnes relations avec le Roi et Primo de Rivera. En 1923, il adhère à la franc-maçonnerie, mais, peu de temps après, il cesse toute activité maçonnique et, à son arrivée dans la colonie, il est fermement décidé à maintenir de bonnes relations avec les Clarétains, et ces derniers sont dans les mêmes dispositions. Les deux partis s'efforcent de minimiser les inévitables frictions. Une affaire, concernant la concurrence que se livrent la Mission et les autorités pour disposer de la main d'œuvre gratuite des Bubis, est révélatrice du changement d'atmosphère par rapport à l'époque de Barrera. En février 1928, un brigadier de la Garde coloniale se heurte au Père Pereda lorsque ce dernier refuse que huit autochtones aillent travailler sur le chantier du dispensaire de Basakato Est, sous prétexte qu'ils terminent les travaux de l'Église de Bososo. Après l'arrestation des travailleurs, Pereda écrit au gouverneur que le brigadier exploite les corvéables. Le gouverneur donne l'ordre d'ouvrir une enquête sur les plaintes du missionnaire et celles du militaire, qui accuse de son côté le missionnaire d'outrage à l'autorité publique. Pourtant, l'instruction ne porte que sur le comportement du brigadier et le juge instructeur se rend à Bososo pour entendre les déclarations du missionnaire. Finalement, le brigadier sort blanchi de la procédure, mais aucune recherche n'est entreprise sur le comportement du missionnaire³⁵. Il faudra attendre la proclamation de la République en Espagne, le 14 avril 1931, pour que le statut de la Mission soit profondément modifié.

Traduit de l'espagnol par N. et X. HUETZ DE LEMPS

35. AGA, c. 81/8023, d. 11.